

Déclaration de la société civile africaines préalablement à la Semaine du commerce africain sur la Zone de libre-échange continentale

Du 26 au 27 Novembre 2016, les organisations de la société civile africaines se sont rencontrées sous l'égide du Réseau africain pour le commerce (Africa Trade Network) à Addis-Abeba, préalablement à la Semaine du commerce africain sur la Zone de libre-échange continentale (ZLEC) afin de discuter des enjeux et du rôle de la ZLEC dans la transformation structurelle et l'intégration africaine. Nous sommes parvenus aux conclusions suivantes et soumettons les demandes suivantes.

Les Chefs d'État africains ont lancé la ZLEC dans un contexte de crises récurrentes de l'économie mondiale qui ont eu des effets drastiques dans la vie des gens ordinaires en Afrique et dans le monde entier. Ces crises ont permis de mettre en exergue la situation intenable des pays africains due à leur subordination à l'économie mondiale en tant qu'économies dépendantes des exportations de matières premières – une situation héritée de l'époque coloniale et renforcée par des décennies d'applications de politiques néolibérales de libre-échange. La ZLEC avait pour principale ambition de contribuer à mettre fin à cette situation en servant d'instrument de transformation et d'intégration des économies africaines afin de répondre aux besoins et aspirations des populations africaines.

Au vu des innombrables politiques appliquées par les pays africains au cours des 50-60 dernières années d'indépendance politique, la transformation et l'intégration des économies africaines demandent un ensemble de politiques qui permet de renforcer la capacité de production des producteurs africains ; de développer des infrastructures nationales et régionales ; de créer des marchés nationaux et régionaux intégrés pour les producteurs, leurs produits et les investissements africains. De telles politiques doivent avoir pour principal objectif de développer des liens nationaux et régionaux entre les secteurs et activités économiques tels que l'agriculture, l'industrie, les ressources naturelles et minières. Les politiques doivent être fondées sur le soutien, la promotion et le renforcement des entreprises locales, nationales et régionales de toute sorte à travers le développement de réseaux productifs entre les entreprises africaines, des Petites et moyennes entreprises (PME) aux grandes entreprises. Ces politiques doivent aussi protéger les Droits économiques, sociaux et culturels des populations africaines.

Les politiques pour une transformation économique de l'Afrique à travers son intégration doivent se départir des approches unilatérales de la période des ajustements structurels néolibéraux. Elles doivent être sensibles aux situations et besoins particuliers de tous les groupes sociaux. La promotion de l'égalité des genres afin de mettre fin à la subordination sociale des femmes et leur inégal accès et contrôle sur une large portion des ressources économiques ne peut se départir d'un projet de transformation économique structurelle du continent africain. En outre, les besoins et droits des petits/micro producteurs, agriculteurs, commerçants et travailleurs et les effets des régimes commerciaux sur leur vie et aux conditions précaires de travail doivent être un élément fondamental dans les délibérations des états sur l'intégration régionale. Une attention particulière doit être portée sur les pays faisant face à des situations difficiles à l'image de ceux en conflits ou récemment sortis de crises.

Le changement climatique et la dégradation de l'environnement représentent un frein à une possible transformation structurelle de l'Afrique. Par conséquent, des mesures urgentes doivent être prises afin de résoudre les effets du réchauffement climatique, de pair avec le renforcement de la capacité des nations africaines dans l'atténuation des effets climatiques, qui affectent aussi bien les zones rurales qu'urbaines, pour promouvoir un environnement durable.

Avant tout, les trente années d'échec africain dans l'application des dites politiques de libre-échange et néolibérales montrent que les politiques mises en œuvre dans le processus de transformation économique et d'intégration régionale ne doivent pas être laissées aux mains du libre fonctionnement des forces du marché. Elles requièrent un rôle et une implication consciencieuse, délibérée et systématique des états africains, à travers un secteur public qui crée des cadres de régulation et de soutien appropriés pour les entreprises africaines, de même qu'un rôle économique direct sur des aspects stratégiques. Le rôle actif des citoyens est crucial dans la construction de ces politiques. Comme stipulé dans l'Acte constitutif de l'Union africaine, cela implique la promotion de principes et institutions démocratiques, de la participation populaire et de bonne gouvernance.

Ces approches politiques sont des éléments qui ne peuvent être éludés si la ZLEC se donne pour fonction et se veut être un instrument de transformation et d'intégration des économies africaines. De plus, les mêmes gouvernements africains qui ont lancé la ZLEC ont, sur la même période, continué à prendre des engagements et obligations à travers des accords internationaux. Les accords de l'Organisation du commerce mondial (OMC), des Accords de partenariat économique (APE), de même que les traités d'investissements bilatéraux et accords sur la double taxation, vont à l'encontre des impératifs de transformation. Dès lors, il sera important de revoir ces engagements comme part entière de l'initiative continentale qu'est la ZLEC.

Malheureusement, les processus de la ZLEC jusqu'ici semblent ne pas prendre en compte ces prérequis fondamentaux. Les processus d'élaboration et de négociation de la ZLEC sont, jusqu'ici, opaques et exclusifs. Les structures créées pour la ZLEC ont très peu, voire pas du tout, d'espace pour l'implication effective de la société civile, le secteur privé, les différents groupes sociaux et économiques dont les intérêts sont directement impliqués. En outre, l'information liée au processus de mise en œuvre de la ZLEC, dont l'agenda des rencontres des structures de la ZLEC, sont traitées de manière confidentielle et ne sont pas automatiquement disponibles.

Par conséquent, les perspectives et préoccupations des travailleurs, agriculteurs, commerçants, producteurs, groupes de femmes et autres citoyens qui ont et continuent à supporter les politiques commerciales du passé et du présent risquent d'être marginalisées du processus de la ZLEC.

Le peu d'information disponible indique que la ZLEC se concentre davantage sur des questions liées à l'élimination agressive des tarifs et une dérégulation des services, avec une faible prise en compte des différents besoins et capacités des différents pays et acteurs socioéconomiques en Afrique. De plus, cette concentration sur les aspects cités ci-dessus se fait au détriment de tous les efforts déjà menés pour coordonner et intégrer les mesures qui étaient identifiées comme étant part entière du programme Boosting Intra-African Trade qui avait été adopté comme une contrepartie nécessaire dans le lancement de la ZLEC.

En résumé, il apparaît que ces mesures unilatérales de libéralisation qui ont été vécues de par le passé sont aujourd'hui appliquées dans un contexte africain, dans l'espoir que les résultats seront différents.

Une ZLEC de cette nature ne remplira pas les attentes de la transformation économique de l'Afrique ainsi que celle de son intégration. Au contraire, cela va simplement contribuer à la création d'un marché africain élargi avec la domination des produits et des investisseurs étrangers sur ceux des produits et investisseurs africains ; la domination des grands producteurs sur les plus faibles.

Au vu de ce qui a été dit ci-dessus, nous demandons :

- Qu'un espace soit créé au niveau national, régional et continental pour les citoyens africains et les groupes socioéconomiques que sont les travailleurs, les agriculteurs, les producteurs, les entreprises, la société civile, le secteur privé etc., pour une participation effective dans un processus démocratique et transparent. Il s'agit d'assurer que leurs préoccupations et contributions sur les négociations soient prises en compte ;
- Que toute information liée à la ZLEC et le processus de négociation et de mise en œuvre soit disponible à temps de telle sorte que les citoyens puissent inclure leurs contributions au niveau national, régional et continental ;
- La concentration de la ZLEC sur l'élimination des tarifs et la déréglementation des services doit être contrebalancée avec plus d'intérêt sur les politiques industrielles et autres afin de construire une capacité de production domestique ;
- Au lieu d'accélérer la ZLEC d'un seul coup, il doit y avoir un séquençage des mesures de libéralisation avec des politiques constructives qui renforcent et améliorent la capacité productive des économies africaines, afin de construire des entreprises locales et promouvoir les droits et la protection des travailleurs, agriculteurs, commerçants, femmes et tous les autres citoyens.